RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01964
Numéro SIREN : 420 609 554
Nom ou dénomination : IMODEUS

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/024408

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

Date : 20/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/024408**
n° de gestion : **1998B01964**
n° SIREN : **420 609 554 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 20/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

IMODEUS - Sté par actions simplifiée
11 Avenue Parmentier 31200 TOULOUSE France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

AB|G-3102/T-DEPOT-ACTE/I-2454104

20 - 24408

SAS IMODEUS
31200 TOULOUSE

BILAN ACTIF

Certifié conforme à l'original

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 325	38 532	1 793	8 384	6 591-	78.61-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	55 117	46 681	8 436	3 489	4 947	141.80
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	18		18	23	5-	21.74-
	Créances rattachées à des participations	1 118		1 118	2 181	1 063-	48.73-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 148		18 148	26 070	7 922-	30.39-
	Total II	114 727	85 213	29 513	40 147	10 634-	26.49-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	705 197		705 197	1 131 009	425 812-	37.65-
	Autres créances	243 698		243 698	316 765	73 067-	23.07-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	43 880		43 880	24 291	19 589	80.64
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	15 847		15 847	11 996	3 851	32.10
	Total III	1 008 622		1 008 622	1 484 061	475 439-	32.04-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 123 348	85 213	1 038 135	1 524 207	486 073-	31.89-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

SAS IMODEUS
31200 TOULOUSE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	11 148	5 747	5 402	94.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 328 909-	5 402	1 334 311-	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 262 761-	66 148	1 328 909-	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	386 241	337 914	48 326	14.30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 170 372	215 481	954 892	443.15
	Dettes fiscales et sociales	348 022	492 366	144 344-	29.32-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18	23	5-	21.74-
	Autres dettes	396 243	412 275	16 033-	3.89-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 300 896	1 458 059	842 836	57.81
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 038 135	1 524 207	486 073-	31.89-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 300 896	1 211 669		

SAS IMODEUS
31200 TOULOUSE

Certifié conforme à l'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	840 032		840 032	1 250 677	410 645-	32.83-
Chiffre d'affaires NET	840 032		840 032	1 250 677	410 645-	32.83-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 877	42 010	11 133-	26.50-
Autres produits			166 535	16 183	150 352	929.05
Total des Produits d'exploitation (I)			1 037 444	1 308 870	271 427-	20.74-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 188 980	1 219 132	30 153-	2.47-
Impôts, taxes et versements assimilés			15 381	25 779	10 398-	40.33-
Salaires et traitements			772 400	725 719	46 681	6.43
Charges sociales			333 986	344 449	10 462-	3.04-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 341	10 911	1 570-	14.39-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			51 685	2 763	48 923	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 371 773	2 328 752	43 021	1.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 334 330-	1 019 882-	314 448-	30.83-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS IMODEUS
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 102	451	652	144.56
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 102	451	652	144.56
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	402	167	234	140.11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	402	167	234	140.11
2. Résultat financier (V-VI)	701	283	417	147.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 333 629-	1 019 598-	314 031-	30.80-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 025 000	1 025 000-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 025 000	1 025 000-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80		80	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	80		80	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	80-	1 025 000	1 025 080-	100.01-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 800-		4 800-	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 038 546	2 334 321	1 295 775-	55.51-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 367 455	2 328 920	38 535	1.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 328 909-	5 402	1 334 311-	NS

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liees 451
(4) Dont interêts concernant les entreprises liées 167

Certifié conforme à l'original

IMODEUS
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 avenue Parmentier
31200 TOULOUSE
SIREN 420 609 554 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 12 JUIN 2020

L'an deux mille vingt
Le douze juin
A 14h30

L'actionnaire unique est présent et s'est réuni en assemblée générale mixte, 11 avenue Parmentier – 31200 TOULOUSE, sur convocation faite par le Président par lettre simple.

L'assemblée est présidée par Mr A. Chausson

Mme BOGARD est désigné comme secrétaire.

La SARL VILLEMEUR – AUDIT - RESSOURCES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est absente.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs de la convocation régulière de l'associé,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés à l'actionnaire unique ou tenus à sa disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1ère PARTIE RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus aux Dirigeants,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation le cas échéant des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat de Président,
- Renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire
- Non renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant

2ème PARTIE RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Dissolution anticipée de la société pour cause de capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social par suite de pertes, en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce
- Augmentation du capital social de 1 317 760 € par création et émission d'actions nouvelles
- Souscription à l'augmentation de capital par OMNIUM FINANCE et libération par compensation de sa souscription,
- Réduction du capital social par annulation d'actions,
- En conséquence, modification de l'article 6 « Apports » des statuts
- Décision de publication des opérations au greffe du Tribunal de commerce,
- Augmentation de capital réservée aux salariés
- Pouvoirs pour les formalités

Le Président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et le rapport du commissaire aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte :

Le Directeur d'Investis rappelle que la situation de 2019 est également liée à la situation juridique impactant les opérations sur les régions de Toulouse et de Nantes liée aux nouvelles dispositions d'urbanisme (PLUM & PLUH).

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1ère PARTIE RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique est informé que le Président n'est pas tenu, en application et conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, de rédiger un rapport de gestion.

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'actionnaire unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 511 Euros.

En conséquence, l'actionnaire unique donne aux Dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à une perte de 1 328 909 Euros de la façon suivante :

Perte de l'exercice	1 328 909,00 euros
Affectation au compte Autres réserves pour	11 148,24 euros
Affectation au compte Report à Nouveau pour	1 317 760,76 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de – 1 262 761 euros.

Article 243 bis du Code Général des Impôts

Les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
N-1	0 €	Néant	0 €	Néant
N-2	0 €	Néant	0 €	Néant
N-3	0 €	Néant	0 €	Néant

Cette résolution est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique prend acte des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce, dont la liste figure en annexe du présent procès-verbal et les approuve.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique renouvelle la société OMNIUM FINANCE dans ses fonctions de Président venues à expiration à la date de ce jour et ce pour une durée d'un an, renouvelable lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Le renouvellement est approuvé aux mêmes conditions de rémunération qu'accordées lors de sa nomination en date du 3 septembre 2015.

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

Le mandat de la SARL VILLEMEUR – AUDIT - RESSOURCES, commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, il sera procédé à son renouvellement.

Cette résolution est rejetée .

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat de M. Philippe CHRISTOPHE, commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, il ne sera pas procédé à son renouvellement conformément à l'article 140 de la loi Sapin 2 relatif à la suppression de l'obligation de nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée

2ème PARTIE RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 17 juin 2020, qui a constaté que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide, par application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, la dissolution anticipée de la Société.

Cette résolution est rejetée .

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, et avoir entendu le rapport du Président et le rapport du Commissaire aux comptes établi en application des dispositions des articles L.225-135 et L.225-138 du Code de Commerce, décide de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 1 317 760 € au moyen de la création et de l'émission au pair de 65 888 actions nouvelles à libérer en totalité et sans délai en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

La souscription de cette augmentation de capital est réservée à la société OMNIUM FINANCE ayant son siège social à TOULOUSE (31), 11 avenue Parmentier, en raison de son engagement de convertir à due concurrence de l'augmentation de capital proposée, le montant de sa créance à l'encontre de la société.

Cette résolution est adoptée

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'augmentation de capital objet de la résolution qui précède a immédiatement et intégralement été souscrite par la société OMNIUM FINANCE qui a libéré le montant de sa souscription soit la somme de 1 317 760 € par compensation à due concurrence avec le montant de sa créance liquide et exigible à l'encontre de la société ; ladite augmentation de capital se trouve de ce fait immédiatement et définitivement réalisée.

Le capital social se trouve ainsi porté de 50 000 € à 1 367 760 €, divisé en 68 388 actions réparties comme suit :
La société OMNIUM FINANCE .....68 388 actions

La souscription de la société OMNIUM FINANCE et la libération par compensation de sa souscription ont été constatés par un bulletin de souscription et ont fait l'objet d'un arrêté de compte par le Président certifié exact par le Commissaire aux comptes qui demeureront annexés au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu le rapport du Président et celui du Commissaire aux comptes établi en application des dispositions de l'article L.225-204 du Code de Commerce, constate que du fait de l'adoption des résolutions qui précèdent le capital social a été porté à 1 367 760 €, divisé en 68 388 actions, décide d'amortir à concurrence de 1 317 760 € les pertes figurant au compte "Report à nouveau" après affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 au moyen d'une réduction de capital de même montant réalisée par l'annulation des 65 888 actions attribuées à la société OMNIUM FINANCE au titre de l'augmentation de capital constatée dans la septième résolution.
Par suite de cette réduction de capital, ce dernier se trouvera donc ramené de 1 367 760 € à 50 000 €, divisé en 2500 actions de 20 € chacune de valeur nominale, réparties comme suit :
La société OMNIUM FINANCE .....2 500 actions
ENSEMBLE .....2 500 actions

Cette résolution est adoptée

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée, comme suite à l'adoption des résolutions qui précèdent décide de modifier comme suit l'article 6 des statuts relatif aux apports :

6 - APPORTS

[...]

Suivant une délibération du 12 juin 2020,
il a été procédé à une augmentation de capital
social de un million trois cent dix-sept mille sept cent
soixante euros.....1 317 760 €
souscrite par compensation de créances, et immédiatement suivie
d'une réduction de capital de un million trois cent dix-sept mille sept cent
soixante euros.....1 317 760 €

Cette résolution est adoptée

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de publier au greffe du tribunal de commerce la reconstitution de l'actif net social résultant des opérations décidées dans les résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide en application des dispositions de l'article L 225-129 du Code de commerce de réserver aux salariés de la société une augmentation de capital par émission d'actions de numéraire aux conditions prévues à l'article L.3332-18 et suivants du Code du travail.

En conséquence, l'assemblée générale :

- autorise le président à procéder, dans un délai maximum de douze mois à compter de la réunion de l'assemblée générale, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 1.500 € en une ou plusieurs fois, par émission d'actions réservées aux salariés adhérant audit plan d'épargne entreprise, et réalisée conformément aux dispositions de l'article L.3332-18 et suivants du Code du travail,

- décide en conséquence de supprimer au profit des salariés de la société le droit préférentiel de souscription des associés auxdites actions nouvelles.

- Le prix d'émission des actions émises sur le fondement de la présente autorisation sera fixé par le Président, conformément aux dispositions de l'article L.3332-18 et suivants du Code du travail.

- L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation de l'augmentation de capital et à cet effet :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance,
- fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution est rejetée

QUATORZIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour procéder à toutes publications, dépôts et formalités rendus nécessaires par ces décisions.

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le Secrétaire



ANNEXE

Liste des conventions visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce conclues par la Société IMODEUS :

- Convention de prestations avec OMNIUM FINANCE signée le 6 novembre 2017 dont un avenant a été conclu le 30 septembre 2019.

Imodeus

L'IMMOBILIER VRAI

Certifié conforme à l'original

IMODEUS SAS- Comptes Sociaux

Exercice du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Imodeus

L'IMMOBILIER VRAI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 038 135 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 840 032 Euros et dégageant une perte de 1 328 909 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Faits caractéristiques de l'exercice

1-1 Point sur l'activité :

La société Imodeus a réalisé au cours de l'année 2019 un chiffre d'affaires de 840 K€ contre 1 250 K€ en 2018.

Compte tenu des programmes initiés au cours des exercices antérieurs, la société a assuré au cours de l'exercice la maîtrise d'ouvrage déléguée de 48 opérations immobilières.

Les pertes de l'exercice sont liées à un manque d'activité dans un contexte pré électoral rendant difficile l'obtention de nouveaux permis de construire auprès des collectivités et donc le lancement de nouvelles opérations.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2-1 Principes et conventions générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, telles que la continuité d'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable général et le règlement ANC 2018-07 applicables à la clôture de l'exercice.

2-2 Permanence et changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2-3 Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue : logiciels informatiques de 1 à 3 ans.

2-4 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
Les éléments d'actifs immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements Installations générales	linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans à 10 ans

2-5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnement et de titres de participations dans les Sociétés Civiles de Construction Vente du groupe. Ces participations sont minoritaires dans le capital de ces sociétés.

2-6 Créances clients et autres créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2-7 Valeurs mobilières de placement (VMP) et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode « premier entré premier sorti ».
Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice.
Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les titres de placement dont l'échéance n'excède pas trois mois. Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2-8 Provisions pour risques et charges

Dans le cours normal de ses activités, la société peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux ou administratifs. La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis à vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

2-9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué de prestations de services aux entités juridiques supports d'opérations immoblières initiées par le Groupe.

2-10 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire.

2-11 Intégration fiscale

La société Imodeus fait partie, depuis le premier octobre 2002, du Groupe Omnium Finance en application des articles 223 et suivants du CGI.
Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
- Les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère.

3- Compléments d'information relatifs au bilan

3-1 Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisation en début d'exercice	Acquisition	Cession	Immobilisation en fin d'exercice
Concessions et droit	40 325	0	0	40 325
TOTAL	40 325	0	0	40 325

Etat des amortissements

Désignation	Amortissement en début d'exercice	Amortissement Exercice	Amortissement Sur Cessions / Mise au rebut	Amortissement en fin d'exercice
Concessions et droit	31 941	6 591	0	38 532
TOTAL	31 941	6 591	0	38 532

3-2 Immobilisations corporelles

Etat des immobilisations corporelles

Désignation	Valeur en début exercice	Acquisition	Cession	Valeur en fin d'exercice
A.A.I	30 088	7 698	0	37 786
Matériel de bureau	832	0	0	832
Matériel informatique	0	0	0	0
Mobilier	16 500	0	0	16 500
TOTAL	47 420	7 698	0	55 118

Etat des amortissements

Désignation	Amortissement en début d'exercice	Amortissement Exercice	Amortissement Sur Cessions / Mise au rebut	Amortissement en fin d'exercice
A.A.I	26 663	2 686	0	29 349
Matériel de bureau	832	0	0	832
Matériel informatique	0	0	0	0
Mobilier	16 436	64	0	16 500
TOTAL	43 931	2 750	0	46 681

3-3 Immobilisations financières

Désignation	Immobilisation en début d'exercice	Acquisition	Cession	Immobilisation en fin d'exercice
Dépôt et cautionnement	26 069	4 688	12 609	18 148
Titres participation SCI	23	2	7	18
Créances rattachées à des participations	2 182	1 102	2 165	1 119
TOTAL	28 274	5 792	14 781	19 285

3-4 Créances clients et autres créances

Désignation	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 118	1 118	
Autres Immobilisations financières	18 148		18 148
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	705 197	705 197	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Taxe sur la Valeur Ajoutée	227 749	227 749	
Autres Impots, taxes, versements assimilés	0	0	
Groupe et associés	4 800	4 800	
Débiteurs divers	11 149	10	11 139
Charges constatées d'avance	15 847	15 847	
TOTAL	984 008	954 721	29 287

3-5 Etat des produits à recevoir

	Exercice N	Exercice N-1
Factures à établir groupe	661	0
Organismes sociaux	0	0
Produits à recevoir	0	2 070
Avoirs non reçus	0	1 880
Total	661	3 950

3-6 Valeurs mobilières de placement

Néant.

3-7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 15 847 € au 31 décembre 2019.

3-8 Composition du capital social

Composition du Capital Social

Catégories de titres	Valeur nominale	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Réduction durant l'exercice	En fin d'exercice	Capital Social en €
Actions vote simple	20	2 500	0	0	2 500	50 000
TOTAL		2 500	0	0	2 500	50 000

Variation des Capitaux Propres

En €	Capital	Augmentation de capital	Primes d'émission	Réserves Légales	Autres réserves	RAN	Résultat	Total capitaux propres
A l'ouverture	50 000			5 000	5 747		5 402	66 149
								0
Augmentation de capital								0
Diminution du capital								0
Affectation du résultat					5 402		(5 402)	0
Distribution de dividendes								0
Résultat							(1 328 909)	(1 328 909)
								0
A la clôture	50 000	0	0	5 000	11 149	0	(1 328 909)	(1 262 760)

3-9 Provisions – Néant

En €	Provisions en début d'exercice	Dotation de l'excercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Provisions en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges Provisions pour dépréciation Clients Provision pour dépréciation de titres Autres provisions pour dépréciation Provisions pour dépréciation VMP					0
Total	0	0	0	0	0

3-10 Echéances dettes

Désignation	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an maxi (placement)		0		
Emprunts et dettes Ets crédit à plus de 1 an				
Emprunts et dettes financières divers	1 307	1 307		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 170 372	1 170 372		
Personnel et comptes rattachés	123 277	123 277		
Dettes sur immobilisations comptes rattachés	18	18		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 346	101 346		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la Valeur Ajoutée	117 141	117 141		
Autres impôts et taxes et assimilés	6 257	6 257		
Groupe et associés	384 934	384 934		
Autres dettes	396 243	149 852	246 391	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 300 895	2 054 504	246 391	0

3-11 Etat des charges à payer

	Exercice N	Excercice N-1
Emprunt et dettes	0	0
Intérêts débiteurs banque à payer	*0*	*0*
Intérêts courus emprunt à payer	*0*	*0*
Dettes fournisseurs	96 545	70 514
Dettes fiscales et sociales	178 466	222 656
provision congés payés	*42 921*	*51 201*
provision participation salarié		
autres charges à payer	*77 107*	*86 164*
personnel charges à payer		
charges sur congés payés	*19 873*	*25 902*
taxes à payer	*3 142*	*2 497*
charges urssaf	*26 864*	*37 707*
charges C3S	*0*	*0*
taxe apprentissage	*0*	*4 913*
formation continue	*2 302*	*11 918*
effort construction	*0*	*0*
prélèvement à la souce	*6 007*	*0*
CET	*250*	*2 354*
Total	275 011	293 170

3-12 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la sté a un lien de participation
Participations	18	
Créances rattachées à des participations	1 118	
Créances clients et comptes rattachés	705 197	
Autres créances	4 800	
Emprunts et Dettes financières diverses	1 307	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 099 747	
Autres Dettes	384 934	

4- Informations relatives aux postes du compte de résultat

4-1 Produits et charges financiers

	Exercice N	Exercice N-1
Charges financières	402	167
dont entreprises liées	*402*	*167*
Produits financiers	1 102	451
dont entreprises liées	*1 102*	*451*

Les produits financiers et charges financières correspondent aux quotes parts de bénéfices et de pertes sur les SCI de construction vente.

4-2 Produits et charges exceptionnels

	Exercice N	Exercice N-1
Charges exceptionnelles	80	0
Produits Exceptionnels	0	1 025 000

4-3 Effectif moyen

Effectif moyen	
Cadres	10
Agents de maîtrise	3
Employés	2
Dont Mandataires	1
Total	15

4-4 Rémunération des dirigeants

Non fourni, l'information reviendrait à mentionner une information individuelle.

4-5 Impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition sur les bénéfices 33,1/3 %			
	Montant au 31/12/2019 avant impôt	Montant du crédit d'impôt	Montant au 31/12/2019 après impôt
Résultat courant	(1 333 629)	(4 800)	(1 328 829)
Résultat exceptionnel	(80)		(80)
Participation des salariés			
Total	(1 333 709)	-4 800	(1 328 909)

5- Autres informations

5-1 Tableau des filiales et participations

Non significatif

5-2 Engagements financiers

Engagements reçus,
Néant

Engagements donnés,

AUTRES ENGAGEMENTS	
Loyers non échus (cf détail ci-après)	94 171
IDR (cf détail ci-après)	24 561
Total	118 732

Engagements de location longue durée

	valeur départ	Valeur fin d'exercice	Redevances payées			Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
			antérieures	exercice	total	à < 1 an	à >1 an & <5ans	à > 5ans	
Total location véhicule	146 214	94 171	99 426	47 087	146 513	36 620	57 552		
Total	146 214	94 171	99 426	47 087	146 513	36 620	57 552	0	0

Engagements de retraite (IDR),

Montant de l'engagement des indemnités de départ à la retraite au 31 décembre 2019 : 24.56 K€

Hypothèses retenues pour ce calcul :

- taux d'actualisation : 0,8 %
- taux de turnover Non Cadre : 10.37 %
- taux de turnover Cadre : 6.63 %
- taux de revalorisation des salaires : 2 %
- âge de départ à la retraite à 62 ans pour l'ensemble des salariés
- taux de charges sociales de 47 %

5-3 Participation

Néant

5-4 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Les comptes de la société Imodeus sont intégrés dans les comptes consolidés de la société mère Omnium Finance SAS au capital de 2 175 542 € située au 11 avenue Parmentier 31200 TOULOUSE.

5-5 Evénements postérieurs à la clôture

- Situation nette négative

Du fait de la perte constatée durant l'exercice 2019, il est envisagé de procéder à une augmentation du capital de la société puis de procéder à un amortissement des pertes constatées au moyen d'une réduction de capital.

- Covid-19

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. Les activités immobilières sont touchées compte tenu notamment de l'arrêt de chantiers et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'entreprise a immédiatement procédé à une adaptation de son organisation de travail en favorisant au maximum le télétravail et en ayant recours au dispositif d'activité partielle de manière adaptée au niveau de chaque service.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de l'entité, compte tenu de la structure financière du groupe qui apporte son soutien à cette activité stratégique, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Certifié conforme à l'original

VILLEMEUR-AUDIT-RESSOURCES
Société de Commissaires aux Comptes

EXEMPLAIRE GREFFE

SAS IMODEUS
11 avenue Parmentier
31200 TOULOUSE

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

commissaire
aux comptes

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Région Toulouse Midi-Pyrénées
1, Place Auguste Albert – 31500 TOULOUSE – Téléphone 05 62 18 71 21
RCS Toulouse n° 393 925 953
e-mail : olivier.villemeur@villemeur-associes.fr

VILLEMEUR-AUDIT-RESSOURCES
Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

IMODEUS

11 avenue Parmentier
31200 TOULOUSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 Euros

Exercice du 01.01.2019
au 31.12.2019

S.A.S. IMODEUS

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 Euros

11, avenue Parmentier
31200 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 420 609 554

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associée unique,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMODEUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le représentant de la société Présidente le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOULOUSE, le 27 mai 2020

Pour la SARL VILLEMEUR-
AUDIT-RESSOURCES
Le commissaire aux comptes
associé signataire

Olivier VILLEMEUR



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise SAS IMODEUS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 AVENUE PARMENTIER 31200 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 0 6 0 9 5 5 4 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 325	AG 38 532	1 793	8 384
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	55 117	AU 46 681	8 436	3 489
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	18	CV	18	23
	Créances rattachées à des participations	BB	1 118	BC	1 118	2 181
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	18 148	BI	18 148	26 070
	TOTAL (II)	BJ	114 727	BK 85 213	29 513	40 147
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	705 197	BY	705 197	1 131 009
	Autres créances (3)	BZ	243 698	CA	243 698	316 765
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .. . ...)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	43 880	CG	43 880	24 291
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 847	CI	15 847	11 996
	TOTAL (III)	CJ	1 008 622	CK	1 008 622	1 484 061
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 123 348	1A 85 213	1 038 135	1 524 207

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 1 118 | (3) Part à plus d'un an CR 11 139

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

* Dans l'annexe, ces éléments sont donnés dans la notice n° 2032

Dossier N° IMODEU en Euros

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS IMODEUS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ..... 50....000.... ..)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	11 148	5 747
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 328 909)	5 402
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(1 262 761)	66 148
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	386 241	337 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 170 372	215 481
	Dettes fiscales et sociales	DY	348 022	492 366
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	18	23
	Autres dettes	EA	396 243	412 275
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 300 896	1 458 059
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 038 135	1 524 207

SARL VILLEMEUR AUDIT RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 054 505	1 211 669
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise SAS IMODEUS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	840 032	FH	FI	840 032	1 250 677
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	840 032	FK	FL	840 032	1 250 677
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	30 877	42 010
	Autres produits (1) (11)				FQ	166 535	16 183
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 037 444	1 308 870
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 188 980	1 219 132
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	15 381	25 779
	Salaires et traitements*				FY	772 400	725 719
	Charges sociales (10)				FZ	333 986	344 449
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	9 341	10 911
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	51 685	2 763
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 371 773	2 328 752
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 334 330)	(1 019 882)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 102	451
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 102	451
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	402	167
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	402	167
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	701	283
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 333 629)	(1 019 598)

SARL VILLEMEUR - AUDIT & RESSOURCES
1 place Auguste Ad...
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IMODEUS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 025 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 025 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	80	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	80	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(80)	1 025 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(4 800)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 038 546	2 334 321
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 367 455	2 328 920
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 328 909)	5 402
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 102	451
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	402	167
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	30 877	24 010
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amende	80	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Imodeus

L'IMMOBILIER VRAI

IMODEUS SAS- Comptes Sociaux

Exercice du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Imodeus

L'IMMOBILIER VRAI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 038 135 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 840 032 Euros et dégageant une perte de 1 328 909 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Faits caractéristiques de l'exercice

1-1 Point sur l'activité :

La société Imodeus a réalisé au cours de l'année 2019 un chiffre d'affaires de 840 K€ contre 1 250 K€ en 2018.

Compte tenu des programmes initiés au cours des exercices antérieurs, la société a assuré au cours de l'exercice la maîtrise d'ouvrage déléguée de 48 opérations immobilières.

Les pertes de l'exercice sont liées à un manque d'activité dans un contexte pré électoral rendant difficile l'obtention de nouveaux permis de construire auprès des collectivités et donc le lancement de nouvelles opérations.

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2-1 Principes et conventions générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, telles que la continuité d'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable général et le règlement ANC 2018-07 applicables à la clôture de l'exercice.

2-2 Permanence et changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SARL VILLEMEUR RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

2-3 Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue : logiciels informatiques de 1 à 3 ans.

2-4 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
Les éléments d'actifs immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements Installations générales	linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans à 10 ans

2-5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnement et de titres de participations dans les Sociétés Civiles de Construction Vente du groupe. Ces participations sont minoritaires dans le capital de ces sociétés.

2-6 Créances clients et autres créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2-7 Valeurs mobilières de placement (VMP) et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode « premier entré premier sorti ».
Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice.
Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les titres de placement dont l'échéance n'excède pas trois mois. Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2-8 Provisions pour risques et charges

Dans le cours normal de ses activités, la société peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux ou administratifs. La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis à vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

2-9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué de prestations de services aux entités juridiques supports d'opérations immoblières initiées par le Groupe.

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

2-10 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire.

2-11 Intégration fiscale

La société Imodeus fait partie, depuis le premier octobre 2002, du Groupe Omnium Finance en application des articles 223 et suivants du CGI.
Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
- Les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère.

3- Compléments d'information relatifs au bilan

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3-1 Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisation en début d'exercice	Acquisition	Cession	Immobilisation en fin d'exercice
Concessions et droit	40 325	0	0	40 325
TOTAL	40 325	0	0	40 325

Etat des amortissements

Désignation	Amortissement en début d'exercice	Amortissement Exercice	Amortissement Sur Cessions / Mise au rebut	Amortissement en fin d'exercice
Concessions et droit	31 941	6 591	0	38 532
TOTAL	31 941	6 591	0	38 532

3-2 Immobilisations corporelles

Etat des immobilisations corporelles

Désignation	Valeur en début exercice	Acquisition	Cession	Valeur en fin d'exercice
A.A.I	30 088	7 698	0	37 786
Matériel de bureau	832	0	0	832
Matériel informatique	0	0	0	0
Mobilier	16 500	0	0	16 500
TOTAL	47 420	7 698	0	55 118

Etat des amortissements

Désignation	Amortissement en début d'exercice	Amortissement Exercice	Amortissement Sur Cessions / Mise au rebut	Amortissement en fin d'exercice
A.A.I	26 663	2 686	0	29 349
Matériel de bureau	832	0	0	832
Matériel informatique	0	0	0	0
Mobilier	16 436	64	0	16 500
TOTAL	43 931	2 750	0	46 681

3-3 Immobilisations financières

Désignation	Immobilisation en début d'exercice	Acquisition	Cession	Immobilisation en fin d'exercice
Dépôt et cautionnement	26 069	4 688	12 609	18 148
Titres participation SCI	23	2	7	18
Créances rattachées à des participations	2 182	1 102	2 165	1 119
TOTAL	28 274	5 792	14 781	19 285

SARL VILLEDEXPERT - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3-4 Créances clients et autres créances

Désignation	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 118	1 118	
Autres Immobilisations financières	18 148		18 148
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	705 197	705 197	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Taxe sur la Valeur Ajoutée	227 749	227 749	
Autres Impots, taxes, versements assimilés	0	0	
Groupe et associés	4 800	4 800	
Débiteurs divers	11 149	10	11 139
Charges constatées d'avance	15 847	15 847	
TOTAL	984 008	954 721	29 287

3-5 Etat des produits à recevoir

	Exercice N	Exercice N-1
Factures à établir groupe	661	0
Organismes sociaux	0	0
Produits à recevoir	0	2 070
Avoirs non reçus	0	1 880
Total	661	3 950

3-6 Valeurs mobilières de placement

Néant.

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3-7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 15 847 € au 31 décembre 2019.

3-8 Composition du capital social

Composition du Capital Social

Catégories de titres	Valeur nominale	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Réduction durant l'exercice	En fin d'exercice	Capital Social en €
Actions vote simple	20	2 500	0	0	2 500	50 000
TOTAL		2 500	0	0	2 500	50 000

Variation des Capitaux Propres

En €	Capital	Augmentation de capital	Primes d'émission	Réserves Légales	Autres réserves	RAN	Résultat	Total capitaux propres
A l'ouverture	50 000			5 000	5 747		5 402	66 149
								0
Augmentation de capital								0
Diminution du capital								0
Affectation du résultat					5 402		(5 402)	0
Distribution de dividendes								0
Résultat							(1 328 909)	(1 328 909)
								0
A la clôture	50 000	0	0	5 000	11 149	0	(1 328 909)	(1 262 760)

3-9 Provisions – Néant

En €	Provisions en début d'exercice	Dotation de l'excercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Provisions en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					0
Provisions pour dépréciation Clients					
Provision pour dépréciation de titres					
Autres provisions pour dépréciation					
Provisions pour dépréciation VMP					
Total	0	0	0	0	0

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3-10 Echéances dettes

Désignation	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an maxi (placement)		0		
Emprunts et dettes Ets crédit à plus de 1 an				
Emprunts et dettes financières divers	1 307	1 307		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 170 372	1 170 372		
Personnel et comptes rattachés	123 277	123 277		
Dettes sur immobilisations comptes rattachés	18	18		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 346	101 346		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la Valeur Ajoutée	117 141	117 141		
Autres impôts et taxes et assimilés	6 257	6 257		
Groupe et associés	384 934	384 934		
Autres dettes	396 243	149 852	246 391	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 300 895	2 054 504	246 391	0

3-11 Etat des charges à payer

	Exercice N	Excercice N-1
Emprunt et dettes	0	0
Intérêts débiteurs banque à payer	*0*	*0*
Intérêts courus emprunt à payer	*0*	*0*
Dettes fournisseurs	96 545	70 514
Dettes fiscales et sociales	178 466	222 656
provision congés payés	*42 921*	*51 201*
provision participation salarié		
autres charges à payer	*77 107*	*86 164*
personnel charges à payer		
charges sur congés payés	*19 873*	*25 902*
taxes à payer	*3 142*	*2 497*
charges urssaf	*26 864*	*37 707*
charges C3S	*0*	*0*
taxe apprentissage	*0*	*4 913*
formation continue	*2 302*	*11 918*
effort construction	*0*	*0*
prélèvement à la souce	*6 007*	*0*
CET	*250*	*2 354*
Total	275 011	293 170

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3-12 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la sté a un lien de participation
Participations	18	
Créances rattachées à des participations	1 118	
Créances clients et comptes rattachés	705 197	
Autres créances	4 800	
Emprunts et Dettes financières diverses	1 307	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 099 747	
Autres Dettes	384 934	

4- Informations relatives aux postes du compte de résultat

4-1 Produits et charges financiers

	Exercice N	Exercice N-1
Charges financières	402	167
dont entreprises liées	*402*	*167*
Produits financiers	1 102	451
dont entreprises liées	*1 102*	*451*

Les produits financiers et charges financières correspondent aux quotes parts de bénéfices et de pertes sur les SCI de construction vente.

4-2 Produits et charges exceptionnels

	Exercice N	Exercice N-1
Charges exceptionnelles	80	0
Produits Exceptionnels	0	1 025 000

4-3 Effectif moyen

Effectif moyen	
Cadres	10
Agents de maîtrise	3
Employés	2
Dont Mandataires	1
Total	15

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

4-4 Rémunération des dirigeants

Non fourni, l'information reviendrait à mentionner une information individuelle.

4-5 Impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition sur les bénéfices 33,1/3 %			
	Montant au 31/12/2019 avant impôt	Montant du crédit d'impôt	Montant au 31/12/2019 après impôt
Résultat courant	(1 333 629)	(4 800)	(1 328 829)
Résultat exceptionnel	(80)		(80)
Participation des salariés			
Total	(1 333 709)	-4 800	(1 328 909)

5- Autres informations

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

5-1 Tableau des filiales et participations

Non significatif

5-2 Engagements financiers

Engagements reçus,
Néant

Engagements donnés,

AUTRES ENGAGEMENTS	
Loyers non échus (cf détail ci-après)	94 171
IDR (cf détail ci-après)	24 561
Total	118 732

Engagements de location longue durée

	valeur départ	Valeur fin d'exercice	Redevances payées			Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
			antérieures	exercice	total	à < 1 an	à >1 an & <5ans	à > 5ans	
Total location véhicule	146 214	94 171	99 426	47 087	146 513	36 620	57 552		
Total	146 214	94 171	99 426	47 087	146 513	36 620	57 552	0	0

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Engagements de retraite (IDR),

Montant de l'engagement des indemnités de départ à la retraite au 31 décembre 2019 : 24.56 K€

Hypothèses retenues pour ce calcul :

- taux d'actualisation : 0,8 %
- taux de turnover Non Cadre : 10.37 %
- taux de turnover Cadre : 6.63 %
- taux de revalorisation des salaires : 2 %
- âge de départ à la retraite à 62 ans pour l'ensemble des salariés
- taux de charges sociales de 47 %

5-3 Participation

Néant

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES

5-4 Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Les comptes de la société Imodeus sont intégrés dans les comptes consolidés de la société mère Omnium Finance SAS au capital de 2 175 542 € située au 11 avenue Parmentier 31200 TOULOUSE.

5-5 Evénements postérieurs à la clôture

- Situation nette négative

Du fait de la perte constatée durant l'exercice 2019, il est envisagé de procéder à une augmentation du capital de la société puis de procéder à un amortissement des pertes constatées au moyen d'une réduction de capital.

- Covid-19

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. Les activités immobilières sont touchées compte tenu notamment de l'arrêt de chantiers et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'entreprise a immédiatement procédé à une adaptation de son organisation de travail en favorisant au maximum le télétravail et en ayant recours au dispositif d'activité partielle de manière adaptée au niveau de chaque service.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2019 de l'entité, compte tenu de la structure financière du groupe qui apporte son soutien à cette activité stratégique, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

SARL VILLEMEUR - AUDIT - RESSOURCES
1 place Auguste Albert
31500 TOULOUSE
393 925 953 RCS Toulouse
COMMISSAIRES AUX COMPTES